

■
Le président

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

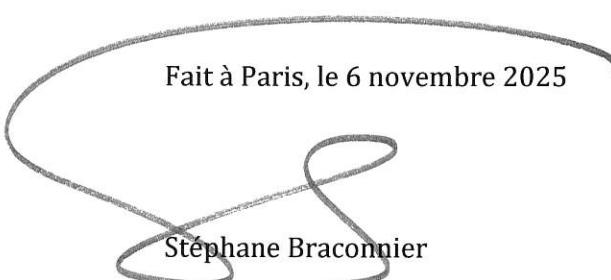
Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année master Doubles cursus internationaux (Droits français et italien – Droits français et espagnol – Droits français et anglais – Droits français et Common Law – Droit français et suisse)**, pour l'année universitaire 2025-2026 est composé comme suit :

Madame	ANCEL, Marie-Élodie	Professeur des universités (PR)
Monsieur	CONVERT, Laurent	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	DUCHANGE, Grégoire	Professeur des universités (PR)
Monsieur	FASSASSI, Idris	Professeur des universités (PR)
Madame	FRAGU, Estelle	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	LEYTE, Guillaume	Professeur des universités (PR)
Monsieur	MARTUCCI, Francesco	Professeur des universités (PR)

Article 2

Monsieur LEYTE Guillaume, Professeur des universités (PR) est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 6 novembre 2025



Stéphane Braconnier